



neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

sodium cumenesulfonate

No. CAS 15763-76-5
No. EINECS 239-854-6
Numéro 01-2119489411-37
d'enregistrement
Concentration \geq 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319

2-phénoxyéthanol

No. CAS 122-99-6
No. EINECS 204-589-7
Numéro 01-2119488943-21
d'enregistrement
Concentration \geq 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302
Eye Irrit. 2 H319

subtilisine

No. CAS 9014-01-1
No. EINECS 232-752-2
Numéro 01-2119480434-38
d'enregistrement
Concentration \geq 0,1 < 1 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302
Skin Irrit. 2 H315
Eye Dam. 1 H318
Resp. Sens. 1 H334
STOT SE 3 H335
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 2 H411
Voie d'exposition: orale

alcools gras alcooxylés

No. CAS 120313-48-6
Concentration \geq 0,1 < 1 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Skin Irrit. 2 H315
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 3 H412

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ça peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

Valeur > 0 < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation	Contact permanent avec les mains	
Matériau approprié	néoprène	
Épaisseur du gant	\geq	0,65 mm
Temps de pénétration	>	480 min
Matériau approprié	nitrile	
Épaisseur du gant	\geq	0,4 mm
Temps de pénétration	>	480 min
Matériau approprié	butyle	
Épaisseur du gant	\geq	0,7 mm
Temps de pénétration	>	480 min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains	
Matériau approprié	nitrile	
Épaisseur du gant	\geq	0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

N'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat

Liquide, limpide

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

Couleur	incolore à jaunâtre
Odeur	caractéristique
La limite de l'odeur	
Remarque	non déterminé
valeur pH	
Valeur	7,3
température	20 °C
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Remarque	non déterminé
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
Le coéficient de l'évaporation	
Remarque	non déterminé
inflammabilité (solide, gaz)	
évaluation	Non applicable
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Remarque	Non applicable
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité	
Valeur	1,02
température	20 °C
	g/cm ³
Hydrosolubilité	
Remarque	miscible en toutes proportions
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé
Température d'inflammabilité	
Remarque	Non applicable
température de décomposition	
Remarque	non déterminé
Viscosité	
Remarque	non déterminé
propriétés explosives	
évaluation	non
Propriétés comburantes	
évaluation	Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	> 2.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

sodium cumenesulfonate

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

agents de surface non ioniques

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	84/449, B.1 CEE	

2-phénoxyéthanol

Espèces	rat	
DL50	1850	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Corrosion/irritation cutanée

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces	guppy (Poecilia reticulata)		
CL 50	1	à	10
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE 203		

2-phénoxyéthanol

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	220	à	460
Durée d'exposition	96	h	

alcools gras alcoxylés

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces	Daphnia magna			
CE50	1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	48	h		
méthode	OCDE 202			

2-phénoxyéthanol

Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 500			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

alcools gras alcooxylés

Espèces	Daphnia magna			
CE50	0,1	à	1	mg/l
Durée d'exposition	48	h		
méthode	OCDE 202			

Toxicité pour les algues (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	72	h		
méthode	OCDE 201			

2-phénoxyéthanol

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
ErC50	> 500			mg/l
Durée d'exposition	72	h		

alcools gras alcooxylés

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	0,1	à	1	mg/l
Durée d'exposition	72	h		
méthode	OCDE 201			

Toxicité pour les bactéries (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces	Pseudomonas putida			
CE 0	> 100			mg/l
méthode	OCDE 209			

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

agents de surface non ioniques

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé



neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE) 2 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

IATA: International Air Transport Association

VOC: Volatile Organic Compound

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

ASTM: American Society for Testing And Materials

TSCA: Toxic Substances Control Act (USA)

WHO: World Health Organization

IMO: International Maritime Organization

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

Informations complémentaires

neodisher SystemAct

Version: 6 / FR

remplace la version: 5 /
FR

Date de révision:
03.06.2022

Date d'impression
23.08.22

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.